

Information sur votre participation à une recherche nationale pour aider au repérage de la désinsertion professionnelle

(INFORMATION INDIVIDUELLE PRÉALABLE ÉCRITE DESTINÉE AUX SALARIÉS SUIVIS PAR LE GIST)

Madame, Monsieur,

Le GIST participe à une étude nationale visant à établir des indicateurs d'identification des risques de désinsertion professionnelle. Cette étude se fait en partenariat avec l'équipe de recherche INSERM Ester de l'Université d'Angers (UMR 1085).

La réalisation de cette étude impliquant l'utilisation de données à caractère personnel, anonymisées, le RGPD¹ et la loi dite Informatique et Libertés², est conditionnée à votre information préalable et le rappel de vos droits en conséquence. Vous êtes concerné par cette étude si vous avez été suivi en le **1^{er} avril 2025 et le 31 mars 2026** par notre Service.

Vous trouverez donc ici une explication quant à la finalité de cette étude (1.), la description de ses modalités pratiques (2.), l'identification de son responsable et vos droits (3.).

1. La finalité de l'étude

La finalité de l'étude est de créer un indice de repérage d'un risque de désinsertion professionnelle (IRDP) utilisé par le réseau des SPSTI pour détecter tout salarié présentant des risques de difficultés de maintien dans l'emploi et lui proposer une prise en charge la plus précoce possible afin de limiter le risque de perte d'emploi. Le GIST participe à l'étude sur la base légale de l'intérêt légitime. Les résultats globaux de cette étude pourront vous être communiqués si vous le souhaitez.

2. Les modalités pratiques

Les données utilisées :

Seules les données adéquates et limitées à ce qui est nécessaire à l'étude seront traitées.

Il s'agit d'informations socio-administratives, d'expositions professionnelles et de données de santé enregistrées lors de votre prise en charge au sein du GIST, notamment :

- le sexe et l'âge ;
- des diagnostics codifiés ;
- des expositions à des risques professionnels identifiés ;
- des données socio-économiques de prévention de la désinsertion professionnelle.

Vous ne serez en tout cas pas directement identifiable par la personne chargée de l'étude car elle n'a pas accès à votre état civil.

Les destinataires des données :

Les destinataires sont les membres de l'équipe de recherche habilités à réaliser les analyses. Ils accéderont aux données de l'étude en lien avec le responsable scientifique du projet au sein de notre structure. Toutes ces personnes sont astreintes au secret professionnel et à la confidentialité. Les résultats des analyses feront ensuite l'objet de publication dans des journaux scientifiques ou de communication à des congrès. Ils seront toujours présentés de manière agrégée, sans possibilité d'identifier les salariés qui ont été suivis.

Le déroulement pratique de l'étude et la durée de conservation des données :

Une première phase de ce projet a d'abord été réalisée au sein d'une seule Service en partenariat avec l'équipe de recherche INSERM Ester de l'université d'Angers (UMR 1085) et c'est désormais la phase de déploiement national qui est en cours. Vos données seront conservées tout au plus pendant deux ans³ à compter de la dernière publication liée à l'étude dans le système d'information de notre structure. Elles feront ensuite l'objet d'un archivage sur support papier ou informatique pour une durée de dix ans puis seront détruites.

1. RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données UE 2016/679 du 26 avril 2016

2. Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

3. Article 2.6 de la Délibération n°2018-155 du 3 mai 2018 portant homologation de la méthodologie de référence relative aux traitements de données à caractère personnel mis en œuvre dans

3. La sécurité des données et vos droits

La sécurité des données :

Le responsable de traitement (INSERM Ester de l'Université d'Angers) prend toutes les mesures utiles pour préserver la sécurité des données personnelles traitées pour en respecter la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité. Un fichier informatique comportant les données strictement nécessaires à l'étude va être constitué et mis à disposition sur le serveur sécurisé et habilité HDS⁴ aux membres habilités de l'équipe de recherche qui pourront y accéder. Les analyses seront réalisées de manière confidentielle et hébergée de façon sécurisée par l'INSERM. Ce dernier ne fait appel à aucun prestataire pour le traitement de vos données.

Le RGPD et vos droits :

En application du Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016 précité, vous disposez d'un **droit d'accès**, d'un **droit de rectification**, d'un **droit de limitation** et d'un **droit d'opposition** sans motivation (couplé à un droit d'effacement si les données ont déjà été collectées quand vous actionnez ce droit, sauf à ce que cela rende impossible l'objectif de l'étude) sur vos données. Conformément à l'article 12 du RGPD, le responsable de traitement s'engage à mettre en œuvre des procédures permettant qu'il soit donné suite à ces demandes dans un délai maximal d'un mois à compter de la réception de la demande (ce délai peut être prolongé de deux mois, compte tenu de la complexité et du nombre de demandes, en en informant la personne concernée dans un délai d'un mois à compter de la réception de sa demande). L'exercice de vos droits sera assuré conformément à une procédure entre le GIST et l'INSERM.

Le GIST, sous-traitant, extrait et transmet vos données à INSERM Ester de l'Université d'Angers. Pour exercer vos droits, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : dpo@gist44.fr ou adresse postale. Vous pouvez également vous adresser au Délégué à la Protection des données du CHU d'Angers (dpo@chu-angers.fr, – 4 Rue Larrey 49933 ANGERS Cédex 9). La Commission Nationale Informatique et Libertés (<https://www.cnil.fr>) est l'autorité française habilitée à recevoir toute réclamation officielle concernant le traitement de vos données.

À Saint-Nazaire, le 25 mars 2025.

4. HDS : Hébergement de Données de Santé